

RAPPORT D'ACTIVITE ET COMPTES FINANCIERS 2014 à 2017

Missions

Le Fonds de dotation IAE Paris-Sorbonne a été créé le 9 juillet 2014 par l'IAE de Paris pour accompagner son développement et plus généralement le développement de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans le domaine de la gestion des organisations. Il a pour vocation de renforcer l'action publique et notamment celle de l'IAE de Paris par différentes actions d'intérêt général.

Axes de développement

- Organiser des actions de recherche, formation, rencontres, colloques, séminaires,
- Publier toute analyse, ouvrage, thèse, nomenclature, etc. entrant dans le cadre de son objet,
- Distribuer des bourses de recherche pour des actions entrant dans l'objet du fonds,
- Acheter tout bien mobilier ou immobilier en vue de poursuivre ses activités propres.
- En 2018, un projet d'abonder le fond de dotation est prévu afin de soutenir des initiatives dans le domaine de l'entrepreneuriat

Gouvernance

Les premiers membres du conseil d'administration, nommés pour trois ans, sont :

- Le Directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises de PARIS, le Professeur Jean-Pierre Helffer
- Le Président de l'Association des anciens, IAE Paris Alumni, M. Loïc Corbasson
- Le Professeur Paul Le Floch,
- Le Professeur Eric Lamarque,
- Monsieur Jean-Claude Perrin.

Calendrier des faits marquant les années 2014 à 2017

2014

Le Fonds de dotation IAE Paris-Sorbonne n'a eu aucune activité et n'a reçu aucun don.

Aucun compte de résultat n'a pu être établi en raison de l'absence d'activité.

Aucun Bilan n'a pu être établi

2015

➤ Activités

Le Fonds de dotation IAE Paris-Sorbonne n'a pas financé de projet en 2015.

Le 11 mars 2015 il a été procédé à l'ouverture d'un compte courant ainsi que d'une livre A auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile de France, située 2, rue Claude Bernard – 75005 à Paris.

➤ Finances

➤ Recettes, dons

Le dépôt initial du compte courant est de 35 euros et du livret A est de 15 euros a été effectué par Monsieur Jean-Pierre Helfer, président du fonds, par un chèque tiré de son compte personnel.

En 2015, le Fonds de dotation IAE Paris-Sorbonne a reçu 1380 euros de dons provenant de :

- ⇒ HelloAsso pour des montants de 880 euros, 190,02 et 160 euros, soit 1230,02 euros
- ⇒ Monsieur Fabrice Montferme pour un montant de 150 euros (par chèque

Le montant total des dons versés pour l'année 2015 est de **1.380,02 euros**

Le total des sommes crédits sur le compte courant est de **1 415,02** (1380,02 + 35)

Le total des sommes crédits sur le livret A est de **15, 10 euros (intérêt inclus)**

➤ Dépenses

Les dépenses réalisées en 2015 sont exclusivement des frais bancaires prélevés sur le compte courant susmentionné. Le montant total des frais s'est élevé à **54 euros** pour l'année 2015, soit 6 euros par mois.

Le solde du compte chèque est de 1361,02 euros au 31/12/2015.

Le solde du livret A est de 15,10 euros au 31/12/2015.

➤ COMPTES FINANCIERS 2015

COMPTE DE RESULTAT (euros)	Exercice 2015
Dons collectés dans l'année	1380,02
Autres Recettes	50,10
RECETTES DE L'ANNEE	1430,12
Financement de projets	0
Frais bancaires	54
Autres frais	0
CHARGES DE L'ANNEE	54
EXCEDENT/PERTE	1376,12

BILAN (euros)			
ACTIF	2015	PASSIF	2015
Disponibilités	1 376,12	Fonds propres et réserves	1 376,12
	0,00	Dettes	0,00
TOTAL	1 376,12	TOTAL	1 376,12

➤ Activités

Le Fonds de dotation IAE Paris-Sorbonne n'a eu aucune activité.

➤ Finances

➤ Recettes, dons

Le Fonds de dotation IAE Paris-Sorbonne n'a reçu aucun don et n'a pas financé de projet en 2016. La seule recette de 0,11 centimes est générée par les intérêts du livret A.

➤ Dépenses

Les dépenses réalisées en 2016 sont exclusivement des frais bancaires prélevés sur le compte courant susmentionné. Le montant total des frais s'est élevé à **72 euros** pour l'année 2016.

Le solde du compte chèque est de 1289,02 euros au 31/12/2016.

Le solde du livret A est de 15,21 euros au 31/12/2016.

➤ COMPTES FINANCIERS 2016

COMPTE DE RESULTAT (euros)	Exercice 2016	Exercice 2015
Dons collectés dans l'année	0	1 380,02
Autres recettes	0,11	50,1
RECETTES DE L'ANNEE		1430,12
Financement de projets	0	0
Frais bancaires	72	54
Autres frais	0	0
CHARGES DE L'ANNEE	72	54
EXCEDENT/PERTE	-71,89	1376,12

BILAN (euros)

ACTIF	2016	2015	PASSIF	2016	2015
Disponibilités	1 304,23	1 361,00	Fonds propres et réserves	1 304,23	1 361,00
			Dettes	0,00	
TOTAL	1 304,23	1 361,00	TOTAL	1 304,23	1 361,00

➤ Activités

Le 20 octobre à 2017 heures, le conseil d'administration du fonds de dotation IAE de Paris Sorbonne s'est réuni.

Etaient présents : Loic Corbasson, Jean Pierre Helfer, Eric Lamarque, Jean Claude Perrin

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Point 1 : Présidence du fonds de dotation
- Point 2 : Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Point 3 : Convention de mécénat
- Point 4 : Questions divers

Le président informe les membres du conseil d'administration, qu'en raison de l'absence d'activité du fonds de dotation depuis sa création, il ne sera pas présenté de compte annuel, ni de rapport d'activité. Ces formalités seront remplies dès que le fonds de dotation aura reçu des fonds, ce qui est prévu pour de 2018.

Point 1 : Présidence du fonds de dotation

Conformément à l'article 7 des statuts constitutifs du fonds de dotation, datés du 29 septembre 2014, la présidence du fonds de dotation est assurée par le directeur de l'IAE de Paris.

En raison du départ de Jean Pierre Helfer de la direction de l'IAE de Paris en septembre 2016, la présidence du fonds de dotation est assurée par Eric Lamarque.

À ce titre, Eric Lamarque assure la présidence du conseil d'administration.

- **Cette disposition étant statutaire, il n'y a pas lieu de la soumettre au vote**

Point 2 : Renouvellement des membres du conseil d'administration

Conformément à l'article 6 des statuts susvisés, le conseil d'administration est renouvelé tous les trois ans par décision du directeur de l'IAE de Paris.

En raison de son départ à la retraite, Paul le Floch, est démissionnaire.

Eric Lamarque, président *es qualité* depuis sa nomination de directeur de l'IAE de Paris, libère son siège de membre *intuitu personae*.

Deux postes d'administrateurs sont donc vacants.

Le président propose au conseil d'administration la candidature du Didier Chabaud, Professeur à l'IAE de Paris dans le domaine de l'entrepreneuriat. Cette candidature est justifiée par la volonté des donateurs potentiels de soutenir le domaine de l'entrepreneuriat qui fait partie des axes majeurs affichés par le fond avec l'internationalisation des formations et le soutien aux étudiants.

➤ **Décision approuvée à l'unanimité**

Point 3 : Convention de mécénat

Le CA est informé que plusieurs donateurs se sont déclarés intéressés pour abonder le fond de dotation dans les prochaines semaines afin de soutenir des initiatives dans le domaine de l'entrepreneuriat. Les sommes envisagées devant atteindre assez rapidement entre 200 000 et 300 000 euros, le Président du CA indique qu'il va être nécessaire de se doter de moyens pour pouvoir administrer le fond. Il demande l'autorisation au CA d'engager des démarches pour recruter un secrétaire général à temps partiel (temps de travail à définir en fonction des besoins) et un commissaire aux comptes comme l'y oblige les textes. Ces recrutements seront effectifs dès la confirmation du versement des sommes sur le compte du fond de dotation dans le premier semestre 2018.

➤ **Décision approuvée à l'unanimité**

Point 4 : Questions diverses

Les membres du conseil d'administration demandent qu'une réforme des statuts soit opérée afin de remplacer notamment, les membres *intuitu personae* en membres *es qualité*.

Le projet de statuts sera présenté au prochain conseil d'administration de l'IAE de Paris.

➤ Finances

➤ Recettes, dons

Le Fonds de dotation IAE Paris-Sorbonne n'a reçu aucun don et n'a pas financé de projet en 2017. La seule recette de 0,11 centimes est générée par les intérêts du livret A.

➤ Dépenses

Les dépenses réalisées en 2017 sont exclusivement des frais bancaires prélevés sur le compte courant susmentionné. Le montant total des frais s'est élevé à **42 euros** pour l'année 2017, considérant l'absence de mouvement sur le compte courant, il a été consenti une remise de 30 euros, ce qui explique la diminution des frais bancaires par rapport à l'année 2015.

Le solde du compte chèque est de 1247,02 euros au 31/12/2017.

Le solde du livret A est de 15,32 euros au 31/12/2017.

➤ COMPTES FINANCIERS 2017

COMPTE DE RESULTAT (euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Dons collectés dans l'année	0	
RECETTES DE L'ANNEE	0,11	0,11
Fiancement de projets	0	0
Frais bancaires	42	72
Autres frais	0	0
CHARGES DE L'ANNEE	42	72
EXCEDENT/PERTE	-41,89	-71,89

BILAN (euros)

ACTIF	2017	2016
Disponibilités	1 262,34	1 289,02
TOTAL	1 262,34	1 289,02

PASSIF	2017	2016
Fonds propres et réserves	1 262,34	1 289,02
Dettes	0,00	
TOTAL	1 262,34	1 289,02

2018

Le Fonds de dotation IAE Paris-Sorbonne envisage de mener les actions suivantes en 2018 :

- Financer les actions identifiées et menées par l'IAE de Paris dans le cadre d'un programme établi (cf. annexe 1);
- Financer des achats de matérielles pour l'IAE de Paris (achat d'ouvrage ou autres matériels nécessaires aux actions de la chaire de recherche) ;
- Financer des actions de développement de la chaire ETI ;
- Mobiliser des mécènes et partenaires ;
- Financer des évènements pour la promotion des actions et des chaires de recherche ;

Le Président

07/03/2018



Eric Lamarque

Annexe 1

Programme de travail – Année 2018

1 - Actions de recherche

- Lancement des axes de recherche de la chaire ETI, et des premiers projets d'études.
- Organisation d'un colloque disciplinaire.
- Définition d'un programme de séminaires de recherche de la chaire, et mise en place.

2 - Actions de diffusion et de valorisation

- Forums, conférences : objectif de 2 forums et/ou conférences sur l'année 1
- Ecoles d'été ou intersaison : L'objectif est de 4 sessions en année 1 (correspondant au déploiement des programmes certifiants conçus), 8 sessions en année 3.
- Formations certifiantes : montage de 4 programmes de sessions courtes de formation (format deux jours).
- Formations diplômantes : travail sur un cursus ou un parcours diplômant de type formation continue pour l'année 1.
- Développement de « *Learning explorations* » et voyages d'études : objectif de 1 en année 1.
- Lab-Media : sessions de travail thématiques (format 4 heures), organisées autour d'experts en relations avec des médias. Objectif de 3 sessions en année 1, 6 en année 3.

Le déploiement du programme de travail est lié à a mise en place d'une structure logistique minimale de coordination de la Chaire à PARIS financée sur ressources propres: un secrétariat administratif avec un bureau de travail qui sera mis à disposition des conférenciers et enseignants invités par la Chaire, la mise en route d'un site Internet consacré à la Chaire « ETI – Entrepreneuriat, Territoire, Innovation » et à ses activités (publications, tables rondes, conférences, media lab, hyper-liens, etc.).

En outre, la première année est consacrée à :

- La mise en place du conseil scientifique ;
- La constitution d'un réseau de partenaires académiques et socio-professionnels, à même d'assurer la notoriété de la chaire ETI et de ses actions ; Ce réseau pourra donner lieu à des représentations dans le conseil scientifique, et à la mise en place d'un collège des partenaires, destiné à donner de la visibilité au réseau.
- La constitution de l'équipe de recherche affiliée, nationale et internationale ;
- La définition des programmes d'allocations doctorales, post-doctorales et de la politique d'invitation de chercheurs.

